



## AVIS N°036/2025/BVMAC/DG

### AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « ECMR 6,25% NET 2022-2029 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que l'Etat du Cameroun, émetteur de l'Emprunt Obligataire « **ECMR 6,25% NET 2022-2029** », a procédé le 27 mai 2025, au remboursement de la 3<sup>ème</sup> échéance dudit Emprunt, pour un montant de **FCFA 61 687 500 000** (soixante-un milliards six cent quatre-vingt-sept millions cinq cent mille), soit **FCFA 47 000 000 000** (quarante-sept milliards) pour le remboursement du principal et **FCFA 14 687 500 000** (quatorze milliards six cent quatre-vingt-sept millions cinq cent mille) pour le paiement des intérêts.

Le coupon net à percevoir par Obligation s'élève à **F CFA 2 625** (soit 2000 FCFA au titre de l'amortissement du capital et 625 FCFA au titre des intérêts). Les opérations d'encaissement ont débuté le **28 mai 2025** auprès des guichets des sociétés de Bourse et des banques teneurs de comptes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : [bvmac@bvmac.cm](mailto:bvmac@bvmac.cm). *VA 417*

Fait à Douala, le 11 juin 2025.

Le Directeur Général



*[Signature]*  
Louis BANGA NTOLO

